



SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL

Judi 7 juillet 2022

LISTE DES DELIBERATIONS

Le sept juillet deux mille vingt-deux, à dix-neuf heures, le conseil municipal de GAILLAN-EN-MEDOC légalement convoqué le trente juin deux mille vingt-deux, s'est réuni sous la présidence de M. Bertrand TEXERAUD, Maire.

Délibération n°2022/22 - Solde du compte de la régie cantine : Excédent de trésorerie de la régie Cantine à intégrer au budget communal : APPROUVÉE

Délibération n°2022/23 - Décision modificative n°2 : APPROUVÉE

Délibération n°2022/24 - Adoption de l'instruction budgétaire et comptable M57 au 01/01/2023 : APPROUVÉE

Délibération n°2022/25 - Recrutement d'un agent contractuel sur emploi permanent (service administratif - urbanisme) : APPROUVÉE

Délibération n°2022/26 - Convention de mise à disposition de personnel de la communauté de communes pour la pause méridienne : APPROUVÉE

Délibération n°2022/27 - Convention de mise à disposition de personnel communal à la communauté de communes pour l'accueil périscolaire : APPROUVÉE

Délibération n°2022/28 - Convention Police Pluri-communale Cœur Médoc : APPROUVÉE

Délibération n°2022/29 - Terrain multisport : désignation des entreprises retenues pour l'attribution des lots : APPROUVÉE

Délibération n°2022/30 - Groupement de commandes avec Gironde numérique pour les équipements numériques des écoles : APPROUVÉE

Délibération n°2022/31 - Fibre optique : Signature d'une convention avec Gironde Très Haut débit : APPROUVÉE

Délibération n°2022/32 - Fête des battages : Convention avec Tracto-passion : APPROUVÉE

Le Maire

Bertrand TEXERAUD

La secrétaire de séance

Agnès CUVYER